



Formation des assistants étrangers

publié le 28/08/2012

Objectifs du dispositif :

Régler les formalités administratives. Connaître le système éducatif français et le cadre de leurs interventions. Aborder des aspects pédagogiques (conduite de classe et de projets, méthodologie, progression des apprentissages, évaluation).

Modalités :

Stage filé sur 4 jours :

- ▶ Jour 1 : 1er octobre (les aspects administratifs)
- ▶ Jour 2 : 3 octobre (des aspects pédagogiques)
- ▶ Jour 3 : en décembre (suivi pédagogique)
- ▶ Jour 4 : en mars (suivi pédagogique)

Contenus et calendrier :

▶ Jour 1 : Mercredi 1er octobre

○ Les aspects administratifs : Les assurances (MAIF, MGEN) La carte de séjour (Préfecture) Le logement et l'aide au logement (CAF) Le PV d'installation et les règles administratives (congé maladie, absence...)

○ Les aspects pédagogiques : Le système éducatif français, l'école, le projet d'école, la classe... Jeu de piste dans la ville

Jeudi 2 octobre : Observation dans les écoles et visites de classes

▶ Jour 2 : Vendredi 3 octobre

○ Des aspects pédagogiques et didactiques :

- ▶ vivre une séance en FLE
- ▶ la mallette pédagogique du CIEP, programme et progression, les spécificités de la langue anglaise/allemande (phonologie)
- ▶ utiliser des albums, des jeux et la théâtralisation, des chants, des méthodes
- ▶ concevoir et mettre en oeuvre des séances
- ▶ évaluer
- ▶ les projets interdisciplinaires (cf. cahier des charges)

Lundi 6 octobre : Observation dans les écoles et visites de classes

Mercredi 8 octobre :

Animation pédagogique : travail autour des projets interdisciplinaires avec les collègues des classes concernées (cf. cahier des charges), protocole et descriptif précis des projets. Pour les projets de novembre, décembre et janvier.

Jeudi 9 octobre : observation de séances de langue menées par des spécialistes (MIH).

Début des interventions : lundi 13 octobre

Visite de l'équipe LVE en novembre et décembre

▶ Jour 3 et jour 4 (en décembre et en mars) : suivi pédagogique

Mercredi 28 janvier :

Animation pédagogique : travail autour des projets interdisciplinaires avec les collègues des classes concernées (cf. cahier des charges), protocole et descriptif précis des projets. Pour les projets de février, mars et avril et mai.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.